

47. ELU REFERENT INCENDIE-SECOURS

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27	L'an deux mille vingt-deux, le lundi dix Octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi quatre Octobre deux mille vingt-deux.
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 20	
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 3	
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23	

PRESENT(E)S : 20

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATTISTI, SYLVETTE CARTIER, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, SYLVIE GRENIER, DAVID GUASLARD, YVES JAOUEN DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, AMANDINE MENUZZO, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, VINCENT OUSLATI, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, MATTHIEU PERONA

REPRESENTE(E)S : 3

MURIELLE PANIAGUA REPRESENTEE PAR SARAH CHEVALLIER
YOLANDE PANIAGUA REPRESENTEE PAR MARC REGNOUX
FRANCOISE TISSANDIER REPRESENTEE PAR SYLVETTE CARTIER

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 4

INGRID GIVRY
CYRILLE BEC
JEAN-CLAUDE CAZALS
JEAN-MARC TAVIOT

Secrétaire de séance : Damien CHARLEUX

L'article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 Novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, dite loi Matras, prévoit la mise en place d'un correspondant incendie et secours dans les conseils municipaux.

Le correspondant Incendie et Secours est choisi par le Maire au sein du Conseil Municipal.

Il s'agira d'un adjoint ou d'un conseiller municipal délégué ayant déjà reçu dans sa délégation des fonctions de suivi des questions de sécurité civile.

Dans le cadre de ses missions, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du Maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels administratifs et techniques du service local d'incendie
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune

Monsieur Daniel Jean, 3ième Adjoint chargé du Service Public, du Tourisme et du Patrimoine, élu référent du Plan Communal de Sauvegarde, suivi du PPRNpi et du DICRIM est proposé sur le poste

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'exposé qui lui a été fait,

DESIGNE A L'UNANIMITE,

Daniel JEAN, élu référent Incendie-secours

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le
ID : 063-216302455-20221010-22D02_DELIB_047-DE

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.
À Mozac, le 10 Octobre 2022
Le Maire,



Marc REGNOUX

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Affiché le
ID : 063-216302455-20221010-22D02_DELIB_047-DE